

Logiques d'intérêts socio-économiques et participation à la gestion des ressources naturelles dans le terroir de Ziga au Burkina Faso

M. Kiemtoré¹, J. N. Traoré/Gué², A. Maïga, J. S. Zoundi³

Résumé

Le problème de la dégradation des ressources naturelles est au cœur des débats sur le développement local dans les pays sahéliens. La participation communautaire passe pour être, selon les interventions extérieures, une des conditions du succès des programmes d'aménagement et de gestion durable des ressources naturelles. Ainsi, quels sont les facteurs socioculturels et économiques qui déterminent une participation active des populations locales à une action de gestion des ressources communautaires ? Pour la collecte des données sur le terrain, nous avons utilisé une technique qualitative (guide d'entretien, choix qualitatif de l'échantillon) à même de pouvoir nous fournir des informations permettant d'appréhender le phénomène étudié.

Les investigations nous ont permis de comprendre que la participation est un système social de réciprocité, d'échange et d'interaction entre acteurs en vue de réaliser une opération dans laquelle ces acteurs doivent retirer des intérêts individuels et / ou collectifs. Ainsi, la participation à un projet d'aménagement et de gestion des ressources naturelles est plus motivante lorsque l'intervention a des retombées immédiates notamment économiques et sociales satisfaisant les besoins essentiels des populations locales vivant dans la précarité.

Mots-clés : ressources naturelles, participation communautaire, Burkina Faso.

Socio-economic logics of interests and involvement in the management of natural resources in Ziga, Burkina Faso

Abstract

The question of the deterioration of the natural resources is at the core of the debates about local development in sahelian countries. The community involvement is mainly according to money lenders, one of the conditions of succes of development project and the sustainable management of the natural ressources. Thus, what are the social, cultural and economic factors which determine the effective involvement of the local populations to an action of the community resources? To collect data in the field, we used a qualitative technic (interview guide, qualitative choice of the sample) which could provide information in order to undertand the studied phenomenon. The investigations led us to understand that the involvement is a social system of exchange reciprocity and interaction between legal actors in order to achieve food, money, or equipment. Thus, the involement in a project of development and management of natural resources is more motivating when the involvement has notably immediate economic and social feedback which give satisfaction to the essentiel needs of local populations living precariously.

Keywords: Natural resources, Community participation, Burkina Faso

¹ INERA, Kiemtoré Mahamoudou, tél. : (226) 76 64 24 82, Email : kafu_76@yahoo.fr

² INERA, traorejulienne@hotmail.com

³ INERA, jeansibiri_zoundi@yahoo.fr

Introduction

Dans les pays du Sahel, la question de la fertilité des sols est au cœur des débats sur le développement rural, c'est-à-dire sur l'avenir des populations. Ces dernières s'inquiètent et parlent de la « fatigue » des sols; les techniciens, eux, parlent de la baisse inhérente des rendements. Depuis les années 1970, l'élan du développement socio-économique du Sahel est brisé (KIEMTORE, 2003).

Cette situation en Afrique subsaharienne est consécutive aux mauvaises conditions climatiques, à l'action anthropique, à la croissance démographique, à l'intégration à l'économie mondiale marchande, à l'influence des projets et programmes extérieurs d'aide aux populations rurales et surtout aux méthodes culturales extensives et « archaïques ».

Au nord du Burkina Faso, précisément au Yatenga, les sols présentent une très forte dégradation causée par la destruction des forêts, des pâturages et par l'érosion hydrique et éolienne. Des études pédologiques ont montré que certains sols dans le Yatenga ont un taux de matière organique inférieur à 1 % (Rapport économique et technique CES/AGF, 2001).

Face à l'ampleur de la dégradation de l'écosystème et de la biomasse, les paysans sahéliens ont, la plupart du temps, su mettre sur pied des institutions et des systèmes de ressources à la fois efficaces, « équitables » et durables, réussissant ainsi à concilier les besoins sociaux et les conditions écologiques du maintien des ressources renouvelables.

Mais, ils ne sont pas toujours en mesure de faire face aux déséquilibres croissants entre l'indispensable pour parer à leur précarité et à la préservation du potentiel de régénération de ces ressources. C'est pour remédier à cette situation que les paysans bénéficient, grâce à des partenaires au développement, d'appuis techniques et financiers. Ces partenaires au développement ont, avec les paysans, élaboré des stratégies et des systèmes basés sur la gestion « holistique » des ressources naturelles. La participation des populations locales à l'élaboration, l'exécution et la planification des programmes de gestion des ressources naturelles (RN) est reconnue comme nécessaire, voire indispensable. Cette approche a été ressentie à la fois « comme pratiquement nécessaire et politiquement opportune, avec l'émergence des tendances à la décentralisation » (REIJ *et al.*, 1996).

C'est dans cette dynamique que le terroir de Ziga, caractérisé par une forte dégradation a bénéficié de l'appui technique et financier de certains partenaires au développement (projet Recherche-Développement de l'ex Centre Régional de Promotion Agricole du Nord) des actions de lutte contre la désertification par les mesures de Conservation des Eaux et des Sols (CES) depuis 1989. Ces actions incitatives ont été caractérisées par la mise en place de l'organisation des paysans en comités de gestion, en groupements et sous-groupements afin de susciter la participation volontaire et active à la gestion durable des sols. Ces groupements, comme le note OUEDRAOGO (1999) sont des « groupes stratégiques » qui coopèrent et/ou échangent afin d'atteindre un objectif commun : la restauration, la conservation des eaux à la parcelle et celle des sols. Dès lors, on s'est accordé à dire qu'il faudrait désormais travailler « avec » les populations et non « pour » elles, afin de parvenir à une gestion durable des R N.

Cependant, les paysans pris individuellement ou collectivement ne sont toujours pas disposés à coopérer, à collaborer et/ou échanger de façon active pour la réalisation des objectifs communs.

Comment prendre alors en compte la diversité du monde paysan : pauvres / riches, hommes / femmes, autochtones / allochtones, jeunes / vieux, etc., chacun avec ses intérêts et ses attentes ?

Il faut noter que des études ont été menées sur la gestion des R N et de la restauration des sols dans le Nord du Burkina Faso (Yatenga). Ces études sont pour la plupart agronomiques, pédologiques et zootechniques (KIEMTORE, 2003). Mais peu d'études sociologiques ont abordé l'angle particulier de la participation des populations locales à la gestion des ressources naturelles. C'est ce qui a motivé notre investigation dans ce domaine. Notre ambition première était que cette étude puisse, à travers les résultats atteints, contribuer à comprendre les logiques d'intérêt qui laissent sous-entendre la participation paysanne à un programme d'aménagement et de gestion des R N communautaires.

La recherche de la rationalité amène les paysans à ne concevoir des actions qu'à court terme. C'est du moins ce que nous remarquons dans le terroir de Ziga où, après la fin de plusieurs interventions extérieures dont celle de la Recherche / Développement du CRPA / Nord en 1989, la faible motivation des populations a pris le pas sur l'enthousiasme des premiers moments.

Il est évident qu'au sein d'un groupe social, l'intérêt des uns diffère de celui des autres, aussi bien dans le temps que dans l'espace. La conception coopérante des groupes paysans est traversée de buts partiels, partagés et d'intérêts divergents. Chaque paysan participe, adhère donc librement au programme de gestion des R N, en recherchant implicitement ou explicitement un intérêt personnel qui peut être de nature :

- sociale (accroissement de son capital social) ;
- économique (plus d'avoir) ;
- politique (légitimité et/ou renforcement d'une autorité ; plus de pouvoir) ;
- scientifique (acquisition d'une technique ; plus de savoir).

L'objectif de cette étude était d'analyser les logiques d'intérêts des populations locales afin de comprendre sa dynamique dans la participation paysanne aux programmes de développement rural.

Matériel et méthodes

Dans le souci d'analyser la question de l'échec des programmes ou des projets de développement, nous avons choisi le terroir de Ziga parce qu'il a été le site d'implantation de plusieurs projets et programmes de développement et/ou de recherche.

Notre étude se voulant qualitative, notre souci majeur a été d'opérer un « choix qualitatif », c'est-à-dire prendre en compte un effectif qualitativement significatif, à même de pouvoir nous fournir des informations permettant d'appréhender le phénomène étudié. Nous avons donc opté pour un échantillon qui traduit une « image globalement conforme à celle qui serait obtenue en interrogeant l'ensemble de la population » (QUIVY et VAN CAMPENHOUDT, 1995).

Nous avons sélectionné les informateurs en fonction de l'ampleur de leur réseau relationnel, afin de choisir ceux qui paraissent les mieux placés dans le circuit de l'information (notamment en matière de la CES). Cette procédure a permis de déceler des leaders potentiels qui ne se confondent pas obligatoirement avec les dirigeants officiels ou les chefs traditionnels. De façon pratique, la collecte des données (qui s'est effectuée en fin de saison pluvieuse) s'est faite en

fonction de deux types d'informateurs : nous avons retenu, pour ce faire, neuf chefs coutumiers et leaders d'opinion, dix huit membres des comités de gestion, neuf chefs de ménage, neuf femmes

L'échantillon se compose de quarante cinq personnes et est reparti à parité entre les trois quartiers de culture qui constituent notre champ d'étude.

En outre, trois techniciens des structures intervenant à Ziga sont interviewés en qualité de groupe contrôle.

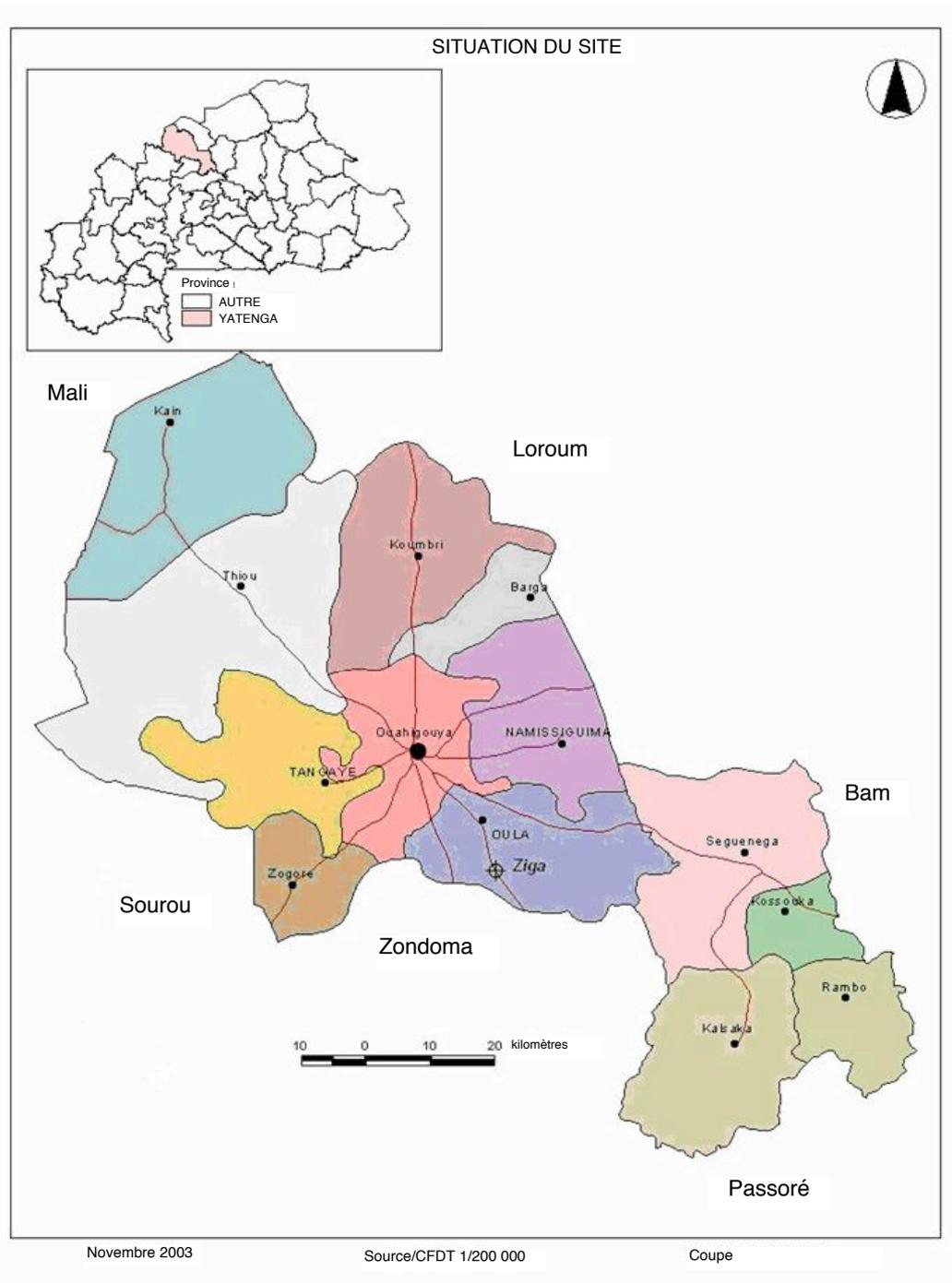
L'outil d'investigation utilisé est le guide d'entretien. Cette option a été motivée par le fait que les données à récolter sont d'ordre qualitatif, pouvant nous aider à comprendre la logique comportementale ou la stratégie des paysans engagés dans une action d'aménagement et de gestion des terroirs, notamment celle des techniques de CES.

Enfin, les données collectées ont été traitées manuellement suivant les thèmes, les sous-thèmes autour desquels nos guides d'entretien ont été construits.

Présentation générale du village

Le village de Ziga est situé à 25 km au sud-est de l'axe Ouahigouya-Ouagadougou. Il est situé entre 13°22'34,08" et 13°26'41,25" de latitude Nord et 2°16'37,66" et 2°22'4,08" de longitude Ouest. Il dépend administrativement du département de Oula, situé au sud-est de Ouahigouya. Le village de Ziga couvre une superficie de 50,6 km² soit environ 0,7 % de la superficie totale de la province administrative du Yatenga.

Selon le recensement général de la population, en 1996, le village de Ziga avait une population résidente de 3 528 habitants dont 1 631 hommes et 1 897 femmes soit respectivement 46,2 % et 53,8 % de la population résidente. Cette population est essentiellement très jeune (52,9 % ont moins de 15 ans).



Carte n° 1. Situation du site de Ziga, province du Yatenga.

Résultats

La structure traditionnelle de gestion de l'environnement

L'organisation sociale traditionnelle en matière de préservation de l'environnement était une réalité à Ziga. Les chefs coutumiers avaient pour tâche d'assurer ce qu'on appelle aujourd'hui la « bonne gouvernance », l'harmonie entre les membres de son terroir ; ils avaient aussi pour obligation de maintenir la cohésion entre leurs sujets et leur milieu physique (écologique). Ils avaient le devoir de maintenir « l'équilibre homéostatique » au sein du village.

Le village était doté d'une structure (autorité) écologique nommée *Tilembugna*. Le chef de cette autorité, appelé *Tilembugnaaba*, est intronisé par le Teng-soba ou chef de terre. Il avait pour mission de veiller sur la nature, afin que les paysans ne provoquent pas la colère des génies de celle-ci.

Le *Tilembugnaaba* disposait d'agents appelés *Tengmbissi* chargés de la patrouille journalière dans la forêt. Toute personne prise en flagrant délit de destruction de la nature était conduite chez le *Tilembugnaaba*. Après jugement, le fautif était généralement condamné à une amende en nature (poulets, dolo, voire moutons, chèvres ou bovins en fonction de la gravité du délit). Ces amendes étaient destinées à l'organisation des sacrifices expiatoires annuels dans la forêt offensée. Toute personne qui ne respectait pas ces règles était vouée à la mort suite aux sorts lancés par le *Tilembugnaaba*.

L'accès aux arbres fruitiers était soumis à des calendriers d'exploitation surtout quand les fruits sont suffisamment mûrs. Par exemple, pour le cas du karité, sous l'autorité du *Tilembugnaaba*, les habitants pouvaient dans un premier temps consommer les fruits et dans un second temps (encore sous l'autorisation de cette autorité) ramasser les noix pour diverses transformations locales.

Logiques paysannes et participation aux activités de CES

La participation à la mise en place des mesures de CES à Ziga, a mis en relation et/ou en compétition différents acteurs sociaux. Ces rapports directs ou indirects se posent comme une négociation économique, sociale et politique qui nécessite de la part de ces acteurs sociaux un investissement.

Les paysans dans la mise en place des mesures de CES déploient-ils des stratégies afin de tirer le maximum de profit dans la collaboration ou dans la compétition avec les autres acteurs sociaux. C'est ce qui explique sans doute le fait que chaque paysan souhaite être au premier rang de toute collaboration avec les intervenants extérieurs.

Pour ce faire, chaque acteur social investit ses ressources en fonction d'une certaine logique d'intérêt. Cette logique d'intérêt se base sur l'analyse entre coût/bénéfice, situation actuelle/situation attendue.

L'analyse de la logique paysanne a tout d'abord concerné la perception paysanne d'un projet de développement pour en saisir la représentation réelle ou imagée qu'a le paysan d'un projet de développement. Parce que la participation des paysans à un projet de gestion durable des RN est peu ou prou déterminée par la manière dont ces paysans perçoivent ce projet et de ce qu'ils en attendent.

Nous avons abordé les logiques d'intérêt des paysans afin de comprendre l'influence de la logique d'intérêt économique, social et politique sur la décision de participer aux activités d'un projet d'aménagement et de gestion des RN à Ziga.

Perception paysanne d'un projet de développement

Dans le processus global des pays pauvres de tendre vers le développement, le mieux être, il est inéluctable de parler du développement sans adjoindre le terme « projet ». A telle enseigne qu'on est arrivé de nos jours à forger le concept de « projet de développement » pour désigner tout programme ou action visant l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment les populations rurales.

Cependant, au niveau local, la perception ou l'acception assignée au « projet de développement » diffère de celles des agents de développement, d'un point de vue plus théorique que pratique.

Ainsi, pour les agents du développement, un projet de développement est un dispositif ou une opération qui réunit des moyens nécessaires en vue de réaliser à court ou à long terme des objectifs spécifiques et qui procède par un programme d'activités circonscrit aussi bien dans l'espace que dans le temps. En d'autres termes, c'est la mobilisation de ressources (économiques, sociales, politiques...) nécessaires à la réalisation de ce que l'on se propose de faire dans un espace donné en un temps déterminé.

En outre, pour les paysans qui sont devenus dans le processus global de l'approche participative des partenaires incontournables, un projet de développement est une structure qui doit les aider à survivre en les appuyant dans divers domaines, une structure qui peut les sortir de la misère par son soutien financier et matériel. « C'est une structure qui doit nous aider à sortir de la misère en nous appuyant dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage », pense un paysan. Ces propos sont ressortis lors de nos entretiens avec les paysans de Ziga.

Une analyse simple laisse croire que tout ce qu'un paysan attend d'un projet se résume à ces propos. Après avoir été témoins ou acteurs de plusieurs interventions extérieures, les paysans de Ziga savent (même s'ils n'en discernent pas tous les contours) ce qu'est un projet de développement. Mais selon l'analyse des paysans, c'est le caractère temporaire, éphémère et non incitatif qui explique la non participation ou l'échec de plusieurs projets. Car « pour que ça marche toujours, il faut un soutien permanent du projet en matériel, en argent et surtout en nourriture » estime un chef de famille. Pour les paysans de Ziga, les projets sont des structures dotées d'importants moyens financiers et matériels permettant de les sortir de la précarité quotidienne (famine, disette). Les paysans établissent donc une relation entre leur participation plus ou moins souhaitée ou exigée et les bénéfices qu'ils pourront en tirer. De ce fait, au « projet initial », le paysan greffe son propre « projet », celui de profiter des avantages du projet pour satisfaire ses besoins surtout immédiats. Une telle logique ou stratégie corrobore fort bien cette définition paysanne du « projet » à Ziga. Ainsi, la représentation que les paysans de Ziga se font du projet de développement s'inscrit dans une logique d'intérêt. Et cette logique se révèle donc être le tremplin, la motivation de la participation à la mise en place des mesures de CES dans la localité de Ziga.

Logiques d'intérêt des paysans et participation aux activités de CES

Pour la mise en place des nouvelles techniques de CES à Ziga, chaque paysan, à travers sa participation, engage des ressources sociales (parenté, voisinage), économiques (argent, matériel), politiques (autorité, influence, savoir, prestige social). Ces investissements multiformes visent à produire, immédiatement ou à long terme, des intérêts. Cet engagement s'inscrit donc dans une logique d'intérêt surtout immédiate. Les paysans de Ziga, dans la participation aux activités de CES, établissent une relation logique entre le rapport coût/bénéfice. En effet, l'intérêt apporté par un nouveau projet est très vite comparé à celui du projet précédent qui a investi d'énormes capitaux. C'est le cas à Ziga où tout projet est évalué sur la base de l'approche (incitative) du projet Recherche/Développement (R/D).

Nombreux sont les paysans de Ziga qui affirment que : « si un projet de même genre que le projet R/D intervenait aujourd'hui sur notre terroir, nous serions prêts à participer massivement ».

Pour des besoins spécifiques de l'analyse et par rapport à la logique d'intérêt des paysans, deux types de logique d'intérêt sont retenus : la logique d'intérêts économiques et la logique d'intérêts sociaux.

La logique d'intérêts économiques

Face au contexte actuel de la dégradation persistante des terres arables, s'impose une contrainte objective aux paysans sahéliens comme ceux de Ziga. Il faut rechercher les intérêts économiques immédiats afin de résister ou de parer à ce qui est devenu aujourd'hui plus qu'une priorité, une question de survie : l'insécurité alimentaire. Et comme pour confirmer cette réalité, un chef de ménage pense que la non participation des paysans aux activités de certains projets est due au « manque de nourriture ». Cela laisse sous-entendre que si tous les projets faisaient une dotation en nourriture, ils ne pourraient pas contenir la participation. Pour tout dire, « c'est le ventre qui commande au bras. Et il faut bien du mil pour mobiliser les poules » poursuit un chef de ménage.

La participation est plus motivée lorsque l'intervention a des retombées immédiates, notamment économiques, satisfaisant les besoins essentiels des paysans vivant dans la misère, la précarité (famine, disette, etc.). D'où des propos tels que : « c'est le manque d'argent, de nourriture qui fait que les gens n'ont pas les mesures de CES en tête. Nous vivons dans une zone où sévit la famine chaque année, ce qui fait que les projets qui nous donnent la nourriture et le matériel nous sont doublement bénéfiques et connaissent une grande participation ».

Après le projet R / D, les paysans de Ziga pensent que tout projet doit être une source d'intérêt (immédiat) permettant à chacun de gagner sa ration alimentaire journalière et ensuite une source financière et matérielle. Comme le rapport du Sénégal l'a si bien exprimé au séminaire de Nouakchott : « Aucun ventre creux n'est mobilisable dans la lutte contre la désertification uniquement dans le seul but de protéger, restaurer l'environnement, [...] alors qu'au même moment les besoins alimentaires et fondamentaux de survie et d'existence sont soit négligés, soit oubliés ».

Cette réalité est peinte par le président du Groupement Villageois de Ziga en ces termes : « la plupart des paysans n'attendent que l'argent dans toute collaboration avec un projet ; et si la démarche du projet ne va pas dans ce sens, il n'y a pas de participation ».

Mais, étant donné que chaque projet a le plus souvent tendance à « recommencer » en utilisant des approches différentes et des objectifs différents de ceux de ses prédécesseurs explique les multiples échecs.

En somme, notre présence sur le terrain nous a permis de comprendre à quel point la variable économique représente un facteur très important dans la motivation des paysans à participer aux activités de Conservation des Eaux et des Sols (CES) à Ziga. Autrement dit, le besoin d'argent est devenu général et presque aussi fondamental que celui de boire et de manger et ignorer ou négliger ce besoin dans un programme de développement, c'est le condamner d'avance à l'échec, surtout lorsqu'il fait appel à une forte mobilisation de force de travail pour des bénéficiaires différenciés dans le temps et dans l'espace.

Cependant, la variable économique n'est pas la seule déterminante de la logique participative paysanne. La logique d'intérêt social non moins importante détermine la participation paysanne aux activités des projets de développement comme activités de la mise en place des mesures de CES.

La logique d'intérêts sociaux

S'il est reconnu qu'avec la précarité, l'horizon du paysan en général et celui du paysan de Ziga en particulier est l'immédiat (le très court terme), il est aussi important de noter que la recherche d'intérêts à long terme fait partie de sa logique d'intérêt .

Le paysan, dans sa collaboration avec les agents de développement, est à la recherche continue d'intérêts sociaux qui lui permettent de satisfaire ses besoins pas toujours immédiats ou pressants mais tout aussi indispensables à son existence et à son intégration au groupe social.

Ainsi, par le biais de la participation populaire aux actions d'un projet de développement pour la mise en place des nouvelles techniques de CES, « l'homme des civilisations agraire, agropastorale et pastorale » négocie, noue et entretient des relations sociales et politiques qui lui permettent de renforcer son capital social et d'affermir son autorité, sa notoriété, son pouvoir. Ce réseau social peut lui procurer des ressources économiques et physiques nécessaires à la réalisation des sites anti-érosifs. C'est sans doute ce qui fait dire à de nombreux paysans que ceux qui sont en première ligne dans toute collaboration avec les agents de développement sont ceux qui bénéficient le plus des retombées des interventions.

En effet, les bénéfices des activités de CES réalisées et les relations sociales et politiques négociées sont des intérêts. Cette négociation du capital social et politique se fait le plus souvent à Ziga par lignage ou par ménage. Autrement dit, chaque lignage ou ménage par l'intermédiaire de son leader s'affaire à la satisfaction des besoins de ses membres. Comme pour confirmer cela, un responsable du comité de gestion pense que « pour pérenniser les actions entreprises par un projet, il faut que ce projet se base sur les critères de lignage dans son approche ». Il y a donc une « sectorisation » des paysans qui, au-delà des intérêts collectifs apparents, recherchent et négocient les ressources du programme pour son lignage, son ménage. Ces ressources ou intérêts sont utiles en d'autres circonstances pour satisfaire des besoins (immédiats ou à long terme).

Dans l'organisation sociale moaga, il y a un certain nombre de faits, de représentations, de pratiques sociales qui sont tout aussi essentiels que les besoins alimentaires : le mariage, le baptême, les funérailles, les rites, les systèmes d'entraide. Face à ces besoins qui sont déterminants pour son intégration sociale et son existence, le paysan met en jeu son capital social acquis dans

la collaboration : l'échange avec les autres paysans d'une part et avec les intervenants extérieurs d'autre part. En d'autres termes, « on ne participe pas à une action commune par plaisir, mais par quête d'assistance en cas d'évènements heureux ou malheureux », nous ont confié plusieurs paysans.

A l'occasion d'un mariage ou d'un baptême, un paysan peut bénéficier de l'aide ou du soutien des parents, des amis et des voisins. Il investit à ce moment ses ressources économiques sociales, use de sa position sociale, de son prestige pour satisfaire ses besoins.

Toutes ces relations sociales, ces ressources économiques acquises à travers sa participation aux activités d'un projet de développement pour la mise en place des mesures de CES sont réutilisées ultérieurement à la satisfaction d'autres besoins qui sont le plus souvent à long terme.

Enfin, nous pouvons affirmer que dans la participation aux activités d'aménagement et de gestion des RN, l'investissement des ressources et les intérêts qui en résultent sont le propre de tout rapport social qui se présente comme une « arène » où les acteurs sociaux engagés s'affrontent dans une apparente entente, sur fond conflictuel.

Discussion

La crise environnementale dans le Nord en général et dans le terroir de Ziga en particulier se manifeste par une dégradation progressive et continue des terres arables. Cette dégradation des sols rend précaire toute activité agraire, agropastorale et pastorale qui constitue la principale source de revenus de la presque totalité des ménages de Ziga.

L'érosion des sols place les ménages de Ziga dans une situation d'insécurité alimentaire sans cesse récurrente. Et pour faire face à cette dégradation persistante, des interventions extérieures notamment en matière de CES, ont été entreprises depuis les années 1960.

Afin de réduire les « échecs » constatés des interventions en matière de CES, le projet R/D a, depuis 1983, proposé une nouvelle solution : promouvoir la participation des populations locales aux actions des programmes de développement. Ainsi, à travers cette approche dite participative, ces intervenants visent à mobiliser, à susciter une participation d'un grand nombre de paysans à la réalisation des ouvrages anti-érosifs dans le terroir de Ziga. Cette incitation s'est faite à travers la mise en place de groupements villageois, d'associations et de comités de gestion. Pour ces intervenants, cette approche participative permet de développer un processus par lequel des acteurs paysans participent à toutes les étapes d'une opération de développement, perçoivent l'innovation non comme une imposition extérieure mais comme une réponse à leurs préoccupations (PNGT, 1999). A long terme, c'est l'autogestion des ressources naturelles par les populations locales qui est ainsi visée.

Ces intervenants extérieurs, à travers l'approche participative, pensent susciter une cohésion sociale et obtenir de meilleurs résultats.

Cependant, la participation est un système social de réciprocité d'échange et d'interaction entre acteurs en vue de réaliser une opération dans laquelle ses acteurs doivent tirer un intérêt individuel ou collectif. Cette participation est en rapport sans cesse conflictuel et compétitif. En ce sens qu'elle devient une confrontation entre différents acteurs sociaux à la recherche de la satisfaction d'un intérêt immédiat et/ou à long terme. Autrement dit, la participation se présente comme un « jeu d'intérêt » autour duquel des acteurs sociaux s'affrontent en vue d'en tirer

le maximum de profit. Pour atteindre ces objectifs, les paysans mettent en place des stratégies collectives et/ou individuelles qui déterminent leur logique à participer.

Les paysans sont donc en quête permanente d'intérêts économiques sociaux et politiques en vue d'assurer leur survie « quotidienne ». Toutefois, les mesures incitatives constituent une facilité justifiée dans l'immédiat mais qui peut être dangereux pour l'avenir (RODRIGUEZ, 1996).

Vouloir susciter une participation des populations locales vivant dans une situation de précarité, de pauvreté, de paupérisation (famine, disette, maladie...) en oubliant la logique d'intérêts de ces derniers et les stratégies qu'elles mettent en place dans une action de développement, conduit inéluctablement à une incompréhension, à des situations de résultats insatisfaisants, voire à des « échecs » de tout programme d'aménagement et de gestion des RN au Sahel. La participation, qu'elle soit de fait, volontaire, spontanée, provoquée, semi-provoquée ou imposée, est de nos jours une réalité purement sociale et sociétale où les acteurs engagés sont dans une négociation, une interaction constante (KIEMTORE, 2003).

Comme nous le constatons au Burkina Faso avec le processus enclenché de la décentralisation et de la déconcentration, il est de plus en plus difficile, voire impossible de concevoir le développement rural sans la participation des acteurs de base : les paysans.

La réaction des paysans de Ziga (leurs comportements, leurs perceptions, leurs logiques par rapport aux projets de développement actuels) est comparée à leurs expériences passées avec les interventions extérieures notamment celle du projet Recherche/Développement. La logique d'intérêt économique est établie en fonction des expériences antérieures et accumulées. Il y a donc l'instauration d'une mémoire collective du don, (ou « l'habitus » de la main tendue). Cette mémoire collective guide la logique paysanne dans leur participation aux actions de développement comme celles de la mise en œuvre des mesures de CES. Autrement dit, les paysans de Ziga au premier moment d'une intervention s'attendent à ce que le projet utilise la même approche (c'est-à-dire incitative) que le projet Recherche/Développement qu'ils qualifient de plus actif. C'est ce qu'a souligné un responsable du CG en ces termes : « pour mobiliser les gens à participer aux activités de CES, Luc nous dotait du matériel, de la nourriture, etc. Et cela avait suscité une participation massive des paysans ».

Le projet du Réseau de Recherche sur la Résistance à la Sécheresse (R3S) a l'avantage d'être éclairé par les conclusions de cette étude. Il a ainsi intégré dans son processus de développement participatif des technologies, des expérimentations visant des intérêts aussi bien collectifs qu'individuels, à long et/ou court termes.

Remerciements

Nous remercions le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) dont la contribution financière a permis la réalisation de cette recherche.

Références citées

BONFILS M., 1987. Halte à la désertification au Sahel, Karthala, Paris, 263 p.

BOONET B., 2000. Gestion commune des ressources naturelles : vers un renforcement des capacités locales. IIED n° 94, août, 24 p.

- DABIRA U., 1997.** Problématique de la participation paysanne à la gestion des terroirs : cas de Balignar et de Montori dans la zone de Bapla, mémoire de Maîtrise de Sociologie, Université de Ouagadougou, 121p.
- DRJVER C., 1990.** Participation de la population dans les projets écologiques dans les pays en voie de développement, IIED, n°17, mars, 18p.
- DURAND A., 1993.** La gestion des ressources naturelles : aspects techniques pratiques à la lumière d'expériences réalisées dans quelques pays francophones, FAO, septembre, 55 p.
- KABORE R., 1996.** Pouvoir local, interventions extérieures et gestion de la participation, mémoire de Maîtrise de Sociologie, Université de Ouagadougou, 91 p.
- KIEMTORE M., 2003.** Logiques paysannes et participation à la gestion durable des ressources naturelles au Sahel : exemple de la mise en place des mesures de conservation des eaux et des sols à Ziga dans la province du Yatenga (Burkina Faso), mémoire de Maîtrise de Sociologie, Université de Ouagadougou, 123 p.
- KOUSSOUBE L. M., 1998.** Stratégie pour une auto promotion paysanne dans la zone du Programme Spécial CES/AGF : cas du groupement féminin du Passoré, mémoire de Maîtrise de Sociologie, Université de Ouagadougou, 114 p.
- LAVIGNE D. P., 1996.** Gérer la fertilité des terres dans les pays du Sahel : diagnostic et conseil aux paysans, Dumas, Paris, 397 p.
- NASSIROU L. F. E., 1998.** Stratégie paysannes et innovations techniques : le cas du périmètre irrigué de Mogtedo dans le Ganzourgou, mémoire de Maîtrise de Sociologie, Université de Ouagadougou, 91p.
- OUEDRAOGO M., 1999.** Analyse de la participation des populations rurales aux projets d'aménagement et de gestion des ressources naturelles au Sahel : Etude de cas de la mise en place des mesures de C E S à Sidogo, mémoire de Maîtrise de Sociologie, Université de Ouagadougou, 141 p.
- OUEDRAOGO T., 1995.** « Le comportement des populations rurales face aux nouvelles techniques de gestion des Ressources Naturelles : l'exemple de la mise en défens du village de Zanamogo (Province du Bam) », mémoire de Maîtrise de Sociologie, Université de Ouagadougou, 92 p.
- Programme National de Gestion des Terroirs, 1999,** Approche participative : Manuel de formation, 46 p.
- QUIVY R. et CAMPENHOUDT L., 1995.** Manuel de recherche en Sciences Sociales, Paris, Dunod, 287 p.
- REIJ C., SCOONES I. et TOULMIN C., 1996.** Techniques traditionnelles de conservation des eaux et des sols en Afrique, Paris, Karthala, 351 p.
- RODRIGUEZ L., 1996.** Lutte anti-érosive et aménagement de terroir, In le Sahel en lutte contre la désertification. Leçons d'expérience, Margraf, p. 349-368.
- SULSER S. D., SULSER P. K. M., 2000.** Elaboration d'un code local pour la gestion des ressources Naturelles: cas de la province du Bam au Burkina Faso, IIED, décembre, 27 p.
- TRAORE M. Y., (SD).** Innovation technique et logiques paysannes : l'exemple de la diffusion des foyers améliorés dans le Yatenga (Burkina Faso), Université de Poitiers, Paris, 118 p.
- TRAORE/GUE J., 2000.** L'innovation agricole en milieu rural : analyse sociologique des causes d'un cas dit d'échec au Burkina Faso ; Projet de thèse, DEA Université de Cocoddy Abidjan, 62 p.